

COMITE DE DÉFENSE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

**« QUELLE PLACE POUR L'OFFRE DE FORMATION
PUBLIQUE SUR LES TERRITOIRES ? »**

RENCONTRE / DÉBATS - 2 AVRIL 2021 - BORDEAUX

La FCPE et le SNETAP-FSU organisent, le vendredi 2 avril 2021, sous l'égide du Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public, une rencontre / débats, intitulée « *Quelle place pour l'offre de formation publique sur les territoires ?* ». Cette réunion se tiendra au sein de l'Hôtel de la région Nouvelle Aquitaine à Bordeaux (avec possibilité de visioconférence).



Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine

14 rue François de Sourdis, 33000 Bordeaux

Vendredi 2 avril 2021 - 16 h 00 à 18 h 00

Rencontre / Débats en présentiel et distanciel

Pour vous connecter :

<https://zoom.us/j/99161474748?pwd=QlJkTFNBWkJFRnZFK3lkRlpQSIRNQT09>

ID de réunion : 991 6147 4748

Code secret : 286155



Le samedi 3 avril 2021, la FCPE organise une journée thématique « Cultiver l'avenir » à Saintes (Lycée agricole du Petit Chadignac) dont l'objectif est de mettre en lumière l'Enseignement Agricole et Maritime Public auprès des familles. Le Snetap-FSU est associé à cette journée et interviendra lors des échanges.

Le CDDEAP, en accord avec la FCPE, a souhaité, en amont de cette journée thématique de la fédération de parents d'élèves, inviter des élu.es et des professionnel.les à se pencher sur l'avenir de l'offre publique de formation sur les territoires.



Pour cela il organise le 2 avril, toujours en Région Nouvelle Aquitaine, à l'Hôtel de Région à Bordeaux, une rencontre et un débat sur la place de l'Enseignement Agricole Public dans le contexte de :

- **la baisse continue des moyens** pour l'Enseignement (qui proportionnellement touche plus fortement le Public) ;
- **l'application de la loi Pénicaud** (qui fragilise fortement les CFA publics), laissant le champ libre à des CFA d'entreprises (ex. de Lactalis en Mayenne) ;
- la très forte **offensive du Privé dans les recrutements** (particulièrement les MFR qui face à leurs pertes massives d'élèves ces dernières années n'hésitent pas à déréglementer sauvagement pour attirer élèves et familles) ;
- **l'ouverture d'écoles vétérinaires privées** (ce qui rompt avec une politique publique plus que centenaire en matière de formation et de recherche vétérinaires, contre l'avis des professionnels, et qui acte le refus d'engager des moyens publics dans leur système de formation) ;
- l'annonce d'ouverture d'une **école d'agriculture financée par Xavier Niel** et dirigée par l'ex-conseillère d'Emmanuel Macron à l'agriculture...
- la cession à des intérêts privés du **site de Grignon**, de l'historique École nationale supérieure d'ingénieurs agronomes ; (...)



Alors que les besoins de formation pour relever les défis environnementaux n'ont sans doute pas été aussi grands depuis l'après guerre, l'Enseignement Agricole Public s'interroge sur son avenir et sur sa place dans les territoires, alors que :

- les **menaces de fermetures de classes, voir d'établissements**, sont à nouveau régulièrement évoquées ou sous entendues. Pour mémoire, dans la période Sarkozy on pouvait entendre « *la suppression d'un des plus petits établissements d'Aquitaine permettrait de redonner du souffle à tout le monde sans que cela ne pénalise les besoins de formation* »... et certain.es des auteur.rices de ces paroles sont encore en responsabilité aujourd'hui ;
- le système contraint d'**évolution des cartes de formation** (« *une classe contre une autre* ») est très défavorable aujourd'hui au Public et sclérose totalement l'évolution des projets d'établissements, là où il conviendrait de combler le déficit de l'offre (en classes de 4^{ème}-3^{ème} ou dans la filière services) ;
- les lieux de décisions des fermetures et ouvertures de formation ont été bouleversés (OPCO, CPC, CREFOP,...) au détriment des acteurs de l'Education en général et de l'enseignement public en particulier ;
- les fortes **disproportions entre lycées agricoles péri-urbains et ruraux** et entre les LEGTA et les lycées EN ne cessent de s'accroître entraînant des offres de formations parfois très différentes pour les élèves en défaveur des jeunes ruraux (ex. de la disparition quasi systématique des deuxième langues dans les petits LPA, des offres d'options et d'enseignements facultatifs fragilisés, voire réduits à la portion congrue, des offres d'enseignements de spécialités en Bac général plus pauvres en zone rurale...) ;
- la **crise sanitaire** percuta l'Éducation et les formes d'enseignement (...)

Vendredi
2 avril 2021
16 h à 18 h

Hôtel de Région
Nouvelle
Aquitaine

14 rue F. de
Sourdis
33000
BORDEAUX

LE PROGRAMME :

- **Présentation du CDDEAP**
- **Présentation de l'Enseignement Agricole et Maritime Public en chiffres**
- **Présentation de ses problématiques**
- **Échanges**
- **Proposition d'actions**